

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **07/07/2020**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme **cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BP4ALP200633	Monsieur	AUSSIGNAC	Steven
BP4ALP200634	Monsieur	BERTAULT	Matthieu
BP4ALP200635	Madame	BERTHOUMIEUX	Sandra
BP4ALP200636	Monsieur	BORTEYRU	Oihan
BP4ALP200637	Madame	BOUCHE	Jennifer
BP4ALP200638	Monsieur	BOULAIS	Romain
BP4ALP200639	Monsieur	BOURON	Damien
BP4ALP200640	Monsieur	COMBEMOREL	Victor
BP4ALP200641	Madame	COMPAN	Théa
BP4ALP200642	Monsieur	COT	Axel
BP4ALP200643	Madame	CURAUDEAU	Ericka
BP4ALP200644	Madame	DAUVE	Kelly
BP4ALP200645	Madame	DELSART	Caroline
BP4ALP200646	Monsieur	DOMINGUEZ	Christophe
BP4ALP200647	Monsieur	DUCOS-DUCQ	Théo
BP4ALP200648	Monsieur	GAKLI-GAKA	Aris
BP4ALP200649	Madame	GIESTAS DE OLIVEIRA	Katia
BP4ALP200650	Monsieur	GIRAULT	Jonathan
BP4ALP200651	Madame	GUILLOT	Céline
BP4ALP200652	Monsieur	HOAREAU	Antonin
BP4ALP200653	Madame	INGLEBERT	Hélène
BP4ALP200654	Madame	JAMEAU	Amélie



BP4ALP200655	Monsieur	JORGELIN	Yoann
BP4ALP200656	Monsieur	LABORDE	Gorka
BP4ALP200657	Madame	LACATON-LABAT	Margot
BP4ALP200658	Madame	MALVAULT	Rozenn
BP4ALP200659	Madame	NALLET	Sabrina
BP4ALP200660	Monsieur	NAMOUS	Karim
BP4ALP200661	Monsieur	ORTIZ	Pierre
BP4ALP200662	Madame	PELTIER	Louison
BP4ALP200663	Monsieur	PEROLLE	Melvyn
BP4ALP200664	Monsieur	PUYOU	Christophe
BP4ALP200665	Madame	SOUILLARD	Laura
BP4ALP200666	Madame	TOUSSAINT	Pascaline
BP4ALP200667	Monsieur	VANHEE	Tom
BP4ALP200668	Monsieur	VIONNET	Paul

Article 2.- Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 07/07/2020

P/ le Directeur régional et départemental
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Nouvelle-Aquitaine
Cheffe du pôle formation et certification


Anne DANIERE-MOREAU